

PROCÈS VERBAL
D'INSTALLATION D'UN CONSEILLER
MUNICIPAL
SUITE A UNE DEMISSION

Le seize octobre deux mil vingt-trois à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 Octobre 2023 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). M. THUILLIEZ Laurent. Mme WERQUIN Mildred (Proc. De Mme MADAU Graziella). Mme DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUIIN Peggy. (Proc. De M. CANIPET Jérôme). M. TAVERNIER Michel. Mme POCKET Dominique (Proc. De M. GELLEZ Amédée). Mmes BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). LEMAIRE Sabrina. DUBOIS Jeanne-Marie. M. MARTIN Bernard. Mme LEWILLE Laura. MM. RUCAR André. M. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laetitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). MM. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal. SZYSZKA Jacques. Mme JORION Geneviève.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BARLET Stéphanie. MM. GELLEZ Amédée. CANIPET Jérôme. Mme CABOCHE Cécile. M. DEBEAUMONT Pierre. Mme MADAU Graziella.

Absent : M. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, qui a donné l'information de la démission du Conseiller Municipal Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas survenu le 04 Octobre 2023.

En application de l'Article L270 du Code Electoral, c'est Monsieur MAILLARD Didier, suivant sur la liste « Alliance Citoyenne Vous avant Tout » qui est désigné pour remplir ces fonctions. Par courrier, l'intéressé nous a spécifié son refus de siéger au Conseil Municipal.

Madame JORION Geneviève, suivante sur la liste « Alliance Citoyenne Vous Avant Tout » est donc désignée pour remplir ces fonctions.

L'information a également été transmise à Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement de LENS.

Dûment informée par courrier et convoquée à la réunion par lettre du 10 Octobre 2023, il convient de l'installer dans ses fonctions de Conseillère Municipale.

Je la déclare installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale et l'appelle à siéger autour de cette table.

Fait à DOURGES, le 16 Octobre 2023

Monsieur Tony FRANCONVILLE,
Maire,

Les membres du Conseil Municipal,

The bottom section of the document contains handwritten signatures in blue ink. On the left, there are several overlapping signatures, including one that appears to be 'nina'. In the center, there is a circular official stamp of the 'MAIRIE DE DOURGES' with the text 'LE PAS-DE-CALAIS' around the perimeter. To the right of the stamp, there are more signatures, some with initials like 'AG' and 'CH'. On the far right, there are several more signatures, some of which are quite stylized and difficult to decipher.